

Projet de mentorat d'intégration de famille à famille dans le cadre de l'accueil des enfants migrants dans les écoles

1. Introduction

Les enfants migrants qui intègrent l'école découvrent un univers totalement nouveau tant au niveau de la langue que du contexte culturel.

L'école met en place des prises en charges adaptées pour ces enfants, afin qu'ils se familiarisent le plus rapidement possible à la langue française et qu'ils parviennent à trouver leur place parmi leurs nouveaux camarades de classe.



Cependant, il est à constater que pour certains enfants, l'intégration se fait lentement et parfois difficilement. Des liens se créent, mais souvent avec des camarades de la même culture et de la même langue. A la récréation, la langue parlée n'est souvent pas le français pour les nouveaux arrivants. Il n'est pas facile pour eux d'intégrer des groupes de copains qui se connaissent depuis longtemps et qui parlent français.

L'environnement est aussi très nouveau pour ces enfants, qui doivent apprendre à se situer dans une société inconnue et parfois très différente de celle dont ils proviennent.

Dans ce contexte, le groupe de travail « Scolarisation » de la Commission d'intégration des étrangers et de lutte contre le racisme souhaite encourager la solidarité - en favorisant les liens entre familles résidentes et familles nouvelles arrivantes - par un projet de mentorat d'intégration.

En références à l'expérience similaire réalisée dans les écoles australiennes et à la méthodologie de mentorat d'intégration européenne Wikim, le groupe de travail « Scolarisation » propose aux Associations de parents d'élèves (APE) de réfléchir à la possibilité de mettre en place ce projet dans les écoles concernées.

2. Objectifs



Offrir aux enfants migrants nouvellement arrivés à l'école, ainsi qu'à leur famille, la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faire connaissance avec le contexte de l'école et avec les infrastructures à disposition des familles dans la région.

Favoriser la rencontre interculturelle, la solidarité et l'entraide entre les familles résidentes et les familles qui arrivent en Suisse et qui ont des besoins en matière d'intégration.

3. Description du projet

L'APE (Association de parents d'élèves) sera le moteur du projet. Elle proposera une séance d'information à l'intention des parents d'élèves, afin de créer un groupe qui sera porteur du projet.

Ce groupe de projet se chargera de recruter les familles résidentes intéressées et de les mettre en lien avec les familles nouvellement arrivées proposées par les enseignants. Il proposera des rencontres d'accompagnement pour aider les familles dans leur fonctionnement et échanger sur leurs expériences.



Le projet permet de mettre en lien une famille résidente et une famille migrante, pendant une durée limitée dans le temps (3 mois), afin de permettre aux nouveaux arrivants de comprendre le fonctionnement de l'école (carnet de devoirs, séance de parents, récréation, chemin de l'école), de faire connaissance avec ce nouvel environnement, de créer des liens, de découvrir les offres à disposition des familles (bibliothèque, ludothèque, centre sportif, parcours Vita, club de sport...).

Les familles partenaires signent un contrat de partenariat. Elles se rencontrent environ 2 fois par mois. A la fin de la période, le mentorat se termine.

4. Public cible

Les enfants nouveaux arrivés dans l'école et leurs familles sont les bénéficiaires du projet. Ce sont les enseignants qui déterminent quelle famille aurait besoin de ce type d'accompagnement. Les enseignants informent les familles concernées de cette offre. Si celles-ci sont intéressées, les enseignants contactent l'APE pour transmettre les coordonnées des familles concernées.

Les familles résidentes qui sont intéressées par l'accompagnement d'une famille migrantes s'annoncent à l'APE. Les personnes de la famille d'accompagnement doivent maîtriser la langue française de manière à pouvoir créer une relation de partenariat égalitaire avec la famille accompagnée.



5. Gestion du projet

Le groupe « Scolarisation » recommande à l'APE de constituer un petit groupe de trois personnes intéressées qui prendront en charge la recherche des familles résidentes, la constitution des duos de familles ainsi que les rencontres d'échange qui auront lieu périodiquement avec les familles résidentes et les familles migrantes.

6. Financement

Le projet repose sur le bénévolat. Les coûts seront donc très limités. Des frais pourraient cependant exister pour des envois postaux, des appels téléphoniques, des collations lors des rencontres d'échange...

Une demande de subventions pourra être déposée par l'APE auprès du Bureau de l'intégration des étrangers et de lutte contre le racisme du Canton du Jura (tél. 032 420 56 94 et secr.spop@jura.ch).



7. Déroulement

Le groupe de travail « Scolarisation » propose que l'APE de l'école primaire de Delémont se lance dans un projet pilote, afin de vérifier la pertinence et la faisabilité d'une telle action. Le groupe de travail « Scolarisation » est à disposition pour superviser le fonctionnement de ce projet pilote.



Un échéancier pourrait être proposé selon ce modèle :

Mi-décembre 2016 :	- premier contact avec l'APE pour prendre rendez-vous
Mi-janvier 2017 :	- rendez-vous entre le groupe de travail « Scolarisation » et l'APE pour présenter le projet, répondre aux questions, décider d'une entrée en matière ou non, organiser le déroulement.
Février 2017 :	- Si l'APE décide de se lancer, une démarche d'information sera faite auprès de tous les parents d'élèves par la distribution d'un courrier en classe et l'organisation d'une séance d'information. Un communiqué de presse peut aussi être diffusé.
Suite à la séance d'information	- constitution du groupe de projet chargé de porter le projet
Dès mars 2017	- réception des inscriptions des familles résidentes et des familles migrantes
Fin mars	- rencontre des familles et démarrage du projet

- Les duos de familles fonctionneront de manière autonome pendant 3 mois (avril – mai – juin 2017)
- Deux soirées d'accompagnement seront proposées pendant la durée du projet : une au début du mois de mai (pour voir si tout se passe bien, pour répondre aux questions, pour ajuster si nécessaire), ainsi qu'une autre à fin juin (pour faire le bilan du projet, clôturer le projet et se dire au revoir – on peut prévoir un repas canadien, un apéro....)

8. Evaluation finale



Une évaluation du projet sera réalisée par l'APE dans le courant du mois de septembre 2017, en présence de représentants du groupe « Scolarisation ». Un bilan préalable aura été établi avec les participants du projet. En fonction des résultats de cette évaluation, le projet sera reconduit l'année suivante avec d'autres familles.

De plus, si cette action est jugée positive et utile, elle pourra être proposée par le groupe « Scolarisation » aux autres cercles scolaires du canton.